

Vols au départ de Marseille

TARIF CSE*
1071€
*A partir de / adulte
en chambre double

LAS VEGAS
HOTEL LUXOR ***

Osez l'extraordinaire !
Direction Las Vegas, la ville où tout est démesure !
Entre les lumières du célèbre Strip, les hôtels spectaculaires, les shows grandioses et l'ambiance unique de la capitale du divertissement, préparez-vous à un séjour haut en couleur

DU 8 AU 13 MAI 2027
Subvention 2027

CSE MARIGNANE AIRBUS

EMPREINTE CARBONE AVION
Estimation par l'agence
3.8t de CO2/voyageur

Dossier suivi par Sandy
contactvla@cseah.com



PROGRAMME

JOUR 1

Accueil des participants à l'aéroport Marseille Provence par notre assistant Aide aux formalités d'enregistrement et d'embarquement.
Décollage pour PARIS sur vols Air France.
Correspondance pour LAS VEGAS.
Repas et film dans l'avion.
Arrivée à l'aéroport de LAS VEGAS.
Accueil à l'aéroport par notre correspondant local.
Transfert à l'hôtel.
Dîner libre. Logement à l'hôtel LUXOR.

JOUR 2 – JOUR 4

Petits déjeuners à l'hôtel.
Journées libres pour une découverte de LAS VEGAS.
Déjeuners et dîners libres. Logement à l'hôtel.

JOUR 5

Petit déjeuner.
Transfert à l'aéroport de LAS VEGAS. Aide aux formalités d'enregistrement et d'embarquement.
Décollage pour la FRANCE. Repas, film et nuit dans l'avion.

JOUR 6

Petit déjeuner dans l'avion. Arrivée en FRANCE.

HOTEL LUXOR ou similaire





Installé sur le Strip de Las Vegas et célèbre pour sa forme pyramidale emblématique, le Luxor vous propose un casino et des spectacles.
Toutes les chambres disposent d'un standard haut de gamme avec salle de bains privative et équipements modernes.
Si vous souhaitez vous reposer et vous détendre pendant votre séjour, le spa et salon Nurture propose des massages, des soins du visage et du corps, ainsi que des soins de coiffure, de manucure et de maquillage (en supplément) . L'hôtel est également équipé de 4 piscines ouvertes en saison et d'un bain à remous.
Vous pourrez prendre vos repas dans l'un des nombreux restaurants de l'hôtel (non compris dans le séjour). Des steakhouses et des pizzerias aux bars sportifs en passant par les épiceries fines, il y en a pour tous les goûts. Vous pourrez savourer une cuisine asiatique ou irlandaise, un yaourt glacé Blizz et continuer à déguster une boisson au Starbucks ouvert 24h/24.
Vous pourrez également profiter du BetMGM Sportsbook at Luxor, une salle dotée de télévisions à écran plasma où vous pourrez faire des paris.

Plan de vols (sous réserve de modification par la compagnie aérienne)

Marseille/Paris CDG 09h35/11h05 AF7331
Paris CDG / Las Vegas 13h40/15h35 AF056
Las Vegas / Paris CDG 17h50/13h05 le lendemain AF 057
Paris CDG / Marseille 16h15/17h40 AF7342
Le CSE ne peut être tenu responsable en cas de retards aériens et du placement dans l'avion.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-10-26)

-> **Passeport en cours de validité, avec une validité de 6 mois après la date du séjour**
Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour
Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.
-> **Autorisation électronique de voyage (ESTA)** à effectuer au moins **72 heures avant le départ**.
Site officiel : https://esta.cbp.dhs.gov
Les informations renseignées dans la demande ESTA doivent correspondre à celles du passeport
Pour les femmes mariées, l'inscription doit être effectuée avec le **nom de naissance figurant sur le passeport**, notamment dans la zone de lecture automatique (entre les chevrons).
Pour les personnes mineures (<18 ans) Formalités et sortie du territoire
Que votre enfant voyage seul ou avec vous, nous vous recommandons de vérifier les formalités d'entrée et de séjour pour les mineurs et consulter le site officiel de l'administration pour plus d'informations :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359
Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.
Liens hypertexte de référence
Santé : https://www.pasteur.fr/fr Formalités : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs

Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/matricule)	Prix Sans Subvention CSE
1er/2ème Adulte/Ado En chambre double	**1071 €***	536,63 €	1607,63 €
3ème Adulte/Ado** en chambre triple	**1015 €***	508,79 €	1532,79 €
3ème et 4ème adulte/Ado** en chambre quadruple	**1018 €***	511,03 €	1529,03 €
Enfant 2/11 ans***	**1011 €***	507,55 €	1518,55 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.
**Tarifs 3ème et 4ème Adulte partageant la chambre de 2 adultes. Non cumulable avec le Tarif Enfant
***Tarif Enfant partageant la chambre de 2 adultes - Maximum 2 Enfants par chambre logés avec 2 adultes.
Ne se cumule pas avec le Tarif 3ème et 4ème Adulte/Ado logeant en chambre triple ou quadruple.
Tarif bébé : nous consulter

Le prix comprend :

- Vols réguliers Air France Marseille / Paris / Las Vegas / Paris / Marseille
- Transferts collectifs aéroport / hôtel / aéroport avec assistance francophone
- L'hébergement 4 nuits Hôtel LUXOR ou similaire, en chambre double, petits déjeuners inclus
- Taxes, services hôteliers ainsi que taxes nationales et internationales (159 € à ce jour)
- Assistance aux embarquements à Marseille et aux USA
- L'assurance multirisques CSE

Le prix ne comprend pas :

- Le port des bagages à l'hôtel
- Les extras, les boissons, les repas, les pourboires et les dépenses personnelles
- Toute prestation non mentionnée ci-dessus
- Le supplément single : 370 € Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé
- L'assurance CSE obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription à plus de 45 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage + coût de l'assurance
- De 45 jours à 31 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage + coût de l'assurance
- De 30 à 21 jours avant le départ : 50% du montant total du voyage + coût de l'assurance
- De 20 à 10 jours avant le départ : 75% du montant total du voyage + coût de l'assurance
- A moins de 10 jours avant le départ : 100 % du montant total du voyage + coût de l'assurance

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE
Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.
(contrat téléchargeable sur le site du CSE)
Un groupe de communication pourra être créé à l'initiative de l'agence de voyage.

